

Les journées d'histoire maritime consacrées à l'histoire du gouvernement des hommes en mer sont issues d'un partenariat unissant l'Université de La Rochelle, la Corderie Royale, le SHD Rochefort et le Musée national de la Marine. Les journées du 20 et 21 octobre sont organisées et financées par les organismes suivants :

Prix Descartes-Huygens  
Stichting Aemilius Papinianus



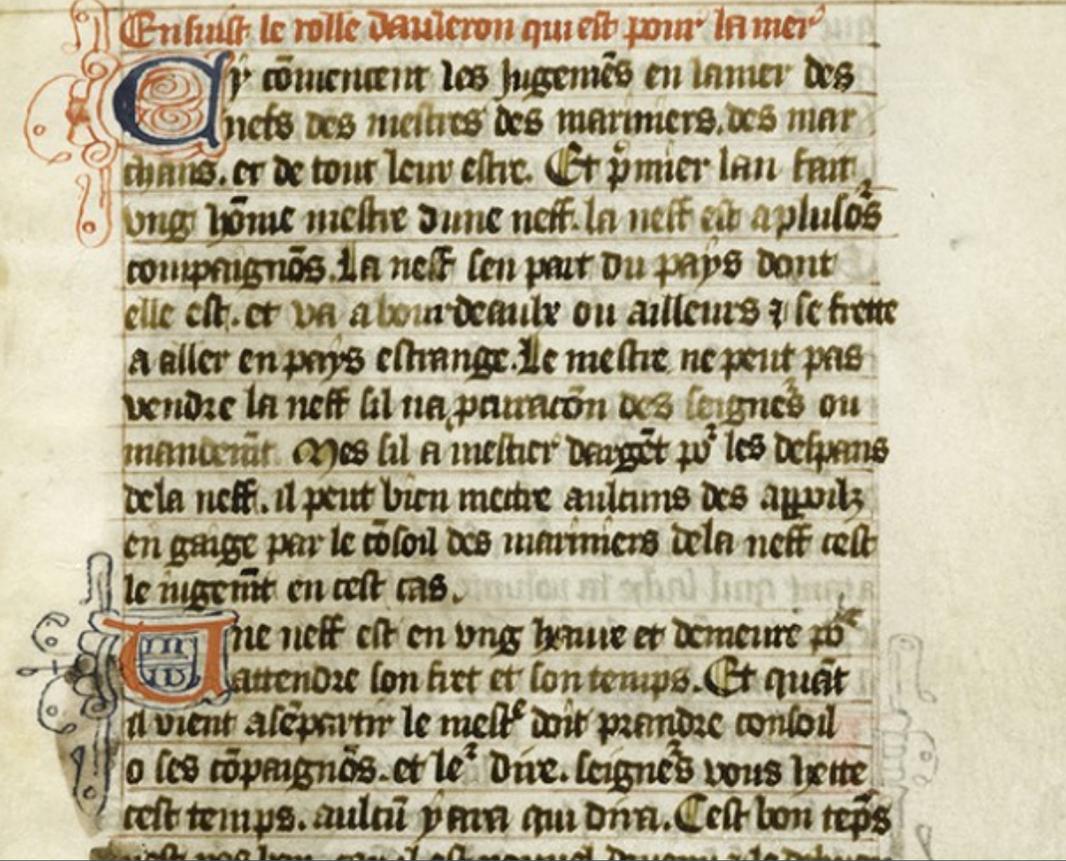
Universiteit Leiden



Centre pour les humanités numériques  
et l'histoire de la justice



Netherlands Organisation  
for Scientific Research



## Les Jugements de la mer ou Rôles d'Oléron

The Jugements de la mer or Rôles d'Oléron

Journée d'études d'histoire maritime, La Rochelle, 20 octobre 2017

Université de La Rochelle, Faculté des Lettres, Salle L 13

Workshop, Maritime History, La Rochelle, 20 October 2017

**La Rochelle 20 octobre 2017** – Journée d'études sous la direction de Michel Bochaca (Université de La Rochelle), Pierre Prétou (Université de La Rochelle) et Louis Sicking (Vrije Universiteit Amsterdam/Leiden).

Une tradition en histoire maritime fait des *Rôles d'Oléron* un premier droit maritime international qui aurait été étendu aux mers du Ponant du XII<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ces *Jugements de la mer*, auxquels un rouleau perdu réalisé sur l'île d'Oléron aurait donné leur nom, demeurent difficiles à appréhender par leurs archives. C'est une casuistique qui aurait inspiré les juges des ports des côtes atlantiques, de la péninsule ibérique jusqu'à la Mer du Nord. Partant, elle soulève de nombreuses questions relatives aux modes de gouvernance de la mer qui résultent d'une telle évolution.

La rencontre scientifique prévue réunira donc des historiens qui, ayant fréquenté les archives de la résolution des conflits maritimes, peuvent en renouveler l'approche par voie comparative et tenter de venir à bout de ces questions. Il s'agira principalement de :

- Restituer une géographie et une chronologie de ces textes à partir des copies conservées ou attestées ,
- Reconstituer les historiographies du mythe des origines juridiques en reconstruisant les discours produits,
- Relier l'archive au monde des échanges commerciaux et des réalités de la pratique lorsque celle-ci est attestée par la documentation,
- Appréhender la manière dont ces textes s'insèrent dans la résolution judiciaire, en particulier lorsqu'ils furent intégrés dans les cartulaires municipaux.

Parce qu'ils défient encore notre compréhension, l'étude des *Jugements de la mer*, ou *Rôles d'Oléron*, est susceptible de renouveler une histoire de la gouvernance médiévale de la mer. Cette histoire tentera d'en déterminer avec précision les acteurs et les pouvoirs, pour mieux les engager dans l'expansion maritime et l'essor des royaumes de la fin du Moyen Âge.

**Université de La Rochelle, Faculté des Lettres, 20 octobre 2017.**

Salle du Conseil, L13, 2<sup>e</sup> étage.

*Accueil 9h00*

*Présentation 9h30*

*10h00*

Pierre PRÉTOU, Université de La Rochelle, France  
*Les origines des Jugements de la mer dans les traditions souveraines.*

*Pause*

Gisela NAEGLER, Justus-Liebig Universität, Gießen, Allemagne.  
*Les Rôles d'Oléron : mythes, influences et barrières linguistiques : de l'île d'Oléron à la mer Baltique*

Michel BOCHACA, Université de La Rochelle, France.  
*Les Rôles d'Oléron figurant dans le Grand routier de Pierre Garcie (1520)*

*14h00*

Louis SICKING, Vrije Universiteit Amsterdam / Universiteit Leiden, Pays-Bas.  
*L'inclusion des 'droits de la mer' dans les ordonnances des Pays-Bas*

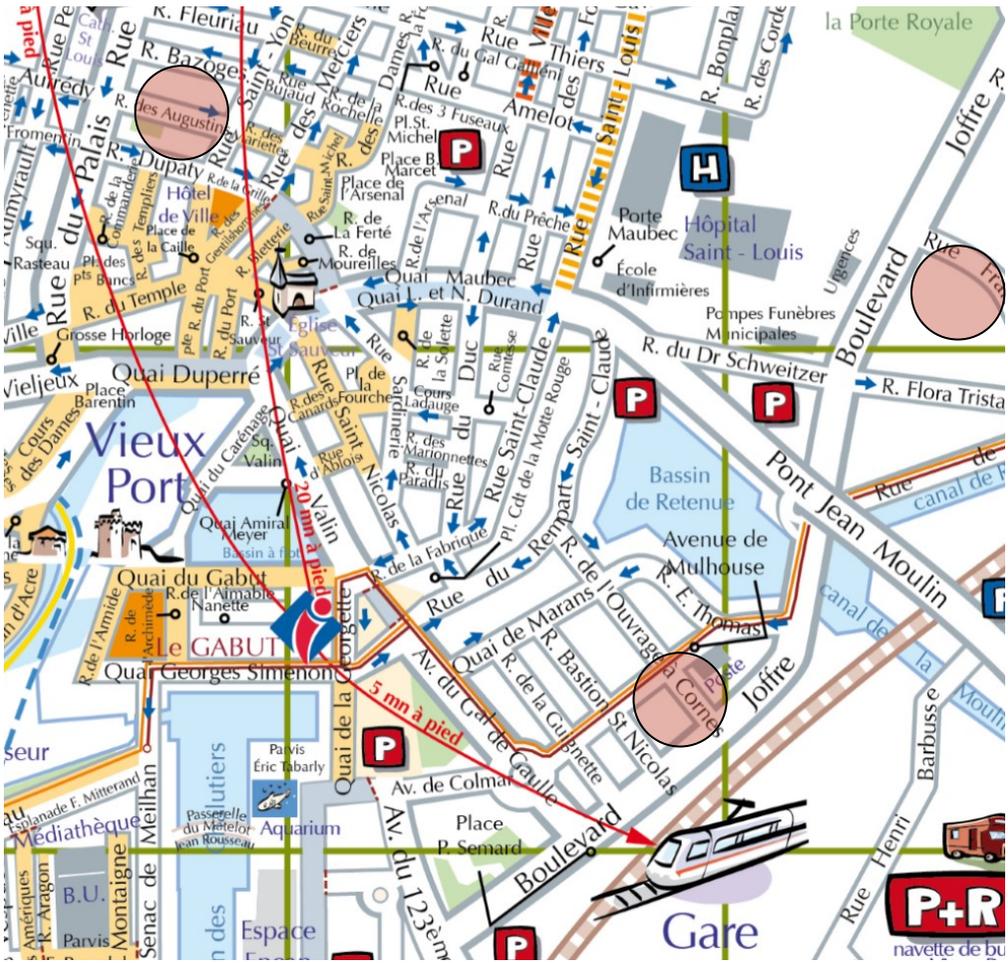
Ian Peter GROHSE, Université of Tromsø, Norvège.  
*Bjarkeyjar-rettr. Conditions and customs of the sea in high-medieval Norway*

*Pause*

Edda FRANKOT, Aberdeen University, Écosse.  
*The Rollis of Alrom and the Jugement of the laws of the see: the reception of the Rôles d'Oléron in Scotland*

Margarita SERNA VALLEJO, Université de Cantabrie, Espagne.  
*El apoyo de la Monarquía castellana a la difusión de los Rôles d'Oléron en sus costas*

*Débats*



Les journées d'histoire maritime consacrées à l'histoire du gouvernement des hommes en mer sont issues d'un partenariat unissant l'Université de la Rochelle, la Corderie Royale, le SHD Rochefort et le Musée national de la Marine. Les journées du 20 et 21 octobre sont organisées et financées par les organismes suivants :

Prix Descartes-Huygens  
Stichting Aemilius Papinianus



Universiteit Leiden



Netherlands Organisation for Scientific Research



## Figures et représentations de la piraterie à la fin du Moyen Âge

*The narrative of piracy at the end of Middle Ages*

Journée d'études d'histoire maritime, La Rochelle, 21 octobre 2017.

Centre Inter Mondes, 11 bis rue des Augustins

Workshop, Maritime History, La Rochelle, 21 October 2017.

**La Rochelle 21 octobre 2017** – Journée d'études sous la direction de Bernard Ribémont (Université d'Orléans) et Pierre Prétou (Université de La Rochelle)

Écrasée par des imaginaires caribéens qui nous sont contemporains, notre représentation du folklore pirate peine à s'extirper des lectures régressives de l'histoire. En particulier, la peinture de la piraterie médiévale demeure peu connue, car l'on peine à lui associer un socle de définitions qui corresponde à son contexte. Pour cause : le mot lui-même n'est pas assuré avant les trois derniers siècles du Moyen Âge. Or, la diffusion tardive du terme nous rappelle qu'il est historiquement daté. L'objet étudié – des méfaits survenus en mer – ne s'associe au lexique pirate qu'à partir du xiii<sup>e</sup> siècle, sur le fondement d'une référence inspirée par l'antiquité romaine. Dès lors, c'est l'histoire de l'accusation en piraterie qu'il convient de restituer, une histoire qui a sublimé le vol et les violences commis en mer par un chef d'accusation supérieur visant la défense de la *res publica*. La peinture de cet écumeur larron de mer, devenu pirate par une nouvelle lecture criminelle, mérite donc que l'on s'attarde sur son portrait, afin de mieux dégager les logiques de sa réapparition historique.

La fabrique mentale des figures criminelles agissant en mer au Moyen Âge retiendra cette journée d'études. Il s'agit de croiser littérature et histoire autour de la mise en écriture historique d'un crime dont la genèse est vraisemblablement à chercher dans les trois derniers siècles du Moyen Âge. Du portrait classique du larron ou de l'écumeur, a pu émerger un complément du nom – « de mer » – avant que ne soit employé un nom commun – « pirate » – forgé sur des références antiques et s'en-châssant dans le vocabulaire de la tyrannie. Il nous faut donc vérifier quels contenus s'associent à ce glissement dans la description qui est faite de ces malfaiteurs, tant par la rhétorique judiciaire que par la relation romanesque. Les interactions entre ces constructions et la biographie de forbans bien connus est également particulièrement attendue. Nous visons une élaboration du bien public projeté sur les mers bordières, observé en creux par la description d'ailleurs néfastes qu'il convient désormais de contrôler. La chronologie de l'apparition de ces discours, qu'ils proviennent des amirautés, des juges criminels, des ordonnances ou des écrivains sera décisive. Plusieurs approches, questions, ou perspectives, sans exhaustivité, sont ici appelées :

Quels portraits néfastes escortent l'essor de l'accusation en piraterie ? Récits judiciaires circonstanciés et romanesques peuvent-ils être ici distingués ou associés ?

La course et la piraterie, distinctions modernes classiques, sont-elles opératoires au Moyen Âge et si oui dans quelle chronologie ?

La demeure du pirate est-elle « caverne de voleurs », ainsi que le motif du César contre les pirates le suggère ? Ou bien n'apparaît-il que dans un transit, périple amoureux ou commercial ?

Faut-il distinguer les portraits pirates de l'atlantique chrétien de celui des infidèles et des Sarrasins de la Méditerranée ? Quels effets ont les lectures religieuses de la mer sur les mises en récit ?

Quelles sont les fonctions de ces récits ? Adoptent-ils un mimétisme les reliant à la nature maritime et quelle édification de leur public visent-ils ?

L'étude des figures de la piraterie médiévale engage aussi une histoire de la gouvernance médiévale de la mer par la construction de motifs néfastes que les juridictions souveraines se réservent. Nous escomptons ainsi mettre en contexte approprié une piraterie médiévale qui ne préfigure pas son célèbre portrait moderne, bien qu'elle ait pu participer à sa genèse.

**Centre Intermondes, 11bis rue des Augustins 1700 La Rochelle, 21 octobre 2017.**

Salle du Conseil

Accueil 9h00

Présentation 9h30

Bernard RIBÉMONT, Université d'Orléans, France.  
*Existe-t-il une littérature médiévale de la piraterie ?*

Pierre PRÉTOU, Université de La Rochelle, France.  
*Existe-t-il une iconographie médiévale de la piraterie ?*

Thomas HEEBØLL-HOLM, Université de Copenhague, Danemark.  
*The Narrative of Maritime Plunder in Fourteenth-Century Legal Sources*

Débats

14h00

Guilhem PÉPIN, Gascon rolls project, France.  
*La piraterie dans les Rôles gascons*

Sébastien HAMEL, IRHT, France  
*Le vocabulaire de la piraterie et de la course sur mer dans les registres du Parlement et du Trésor des Chartes*

Pause

Samantha FRENÉE, Université d'Orléans, France.  
*Was there a distinction between piracy and privateering in Elizabethan Ireland?*  
*The case of Grace O'Malley*

Mickael AUGERON, Université de La Rochelle, France.  
*Le corsaire Jacques de Sores et le « martyr » des « quarante jésuites » : de l'histoire à la mémoire.*

Débats